



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080311

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/07/2024 9H43 C:001609 I:44034
V/REF : 5264710
V/Email reçu le Jeudi 25/07/2024 a 9H43

CENTRALE IMMO

**24 RUE MONTHOLON
01000 BOURG EN BRESSE**

IMMEUBLE : LE PANORAMIC
1 3 5 7 9 rue Emile Bonnet
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 13 Aout 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 3 RUE EMILE BONNET - BOURG EN B - M. MARTIN - 0788134911 - LE PANORAMIC
RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme P Gentelet

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

LE 2 AOUT 2024 A 17H00
RECHERCHE DE FUITE
JOINTS SILICONE AUTOUR DU BAC A DOUCHE VETUSTE
REFECTION DES JOINTS SILICONE DE DOUCHE
CONTROLE DE L'ETANCHEITE DE LA BONDE DE DOUCHE

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 06/08/24 a 20H46 Mme P Gentelet

DS LCOMPTER Email envoyé le 06/08/24 a 20H45 Mme Y Charni

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080311

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	41,46	41,46
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	1	66,73	66,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Cartouche(s) de silicone sanitaire	1	9,16	18,32
TOTAL H.T.				126,51
T.V.A. a 20,00%				25,30
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>151,81</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Le 25 juillet 2024

DEMANDE D'INTERVENTION

SERVIMO

101 avenue Paul Marcellin
69120
VAULX EN VELIN
Tel : 04.78.79.36.36 - 0478793636
Fax : 04.78.79.35.35

Référence : **5264710 / GENTELET Priscile**

Objet : **6606 - fuite RDC 3 rue Emile Bonnet**

Lieu de l'intervention :

Immeuble

[6606] LE PANORAMIC
1.3.5.7.9 Rue Emile Bonnet
01000 BOURG EN BRESSE

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir à l'adresse citée en référence afin de réparer la fuite présente au RDC de l'allée 3 rue Emile Bonnet de la copropriété Le Panoramique.

Merci de prendre impérativement contact avec M MARTIN au 07 88 13 49 11 avant toute intervention.

Bien cordialement,

Vous souhaitant bonne réception de la présente, Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées La Régie Centrale Immobilière

En acceptant la présente mission, vous reconnaissez avoir eu connaissance du dossier technique amiante et du plan de prévention des risques concernant cet immeuble et vous vous engagez à vous y conformer et à le communiquer à toute personne que vous feriez intervenir (salarié, sous-traitant...)

En cas d'apparition d'un nouveau risque, cessez immédiatement les travaux et contactez nous pour trouver ensemble un moyen de maîtriser ce nouveau risque.